2.1. Aide humanitaire

2 Préparation aux catastrophes

L'aide humanitaire d'ECHO couvre quatre catégories d'intervention:

- aide humanitaire générale
- aide humanitaire d'urgence
- aide alimentaire d'urgence

• aide aux réfugiés et aux personnes déplacées.

L'Union européenne à l'oeuvre: aide alimentaire d'urgence en Angola (Photo: ECHO)

ECHO travaille pratiquement toujours en partenariat avec des organisations non gouvernementales, des agences des Nations Unies ou d'autres organisations internationales comme la Fédération Internationale de la Croix-Rouge. L'intervention directe d'ECHO a été limitée à certaines opérations comme dans les républiques de l'ex-Yougoslavie.

ECHO a conclu des accords de partenariat avec plus de 170 organisations internationales et non gouvernementales afin d'assurer une réponse rapide et efficace dans les situations d'urgence et d'établir des relations de confiance. Des consultants indépendants procèdent à une évaluation systématique des opérations financées par ECHO.

Le programme de préparation aux catastrophes d'ECHO a été lancé en 1994. Il a récemment été partagé en sous-programmes globaux et régionaux. Il a pour objectif de réduire la vulnérabilité des individus et des communautés à travers des actions devant s'intégrer dans une perspective de développement à plus long terme. Le programme couvre l'ensemble des différents types de désastres. (voir Figure 5)



Les actions financées par ECHO reflètent les différents aspects de la prévention des catastrophes, le mot " prévention " étant pris dans son sens le plus large :

- la préparation: développer, augmenter et améliorer la capacité de réponse aux catastrophes à travers la formation, les systèmes d'alerte précoce, l'organisation et l'équipement en vue d'apporter des secours efficaces
- l'atténuation: afin de réduire l'impact des désastres sur les communautés et leur environnement
- la prévention dans son sens strict : afin de réduire définitivement la vulnérabilité des communautés et leur donner les moyens de faire face.

En septembre 1993, un tremblement de terre a dévasté le district de Maharashtra en Inde. Aujourd'hui, une technique peu coûteuse et les ressources locales sont utilisées pour la construction de bâtiments avec des matériaux résistant aux tremblements de terre (Photo: David Nyheim/ CRED)

Les projets sélectionnés pour le financement ECHO sont mis en oeuvre par des organisations partenaires. Par des accords de partenariat, ECHO tente d'établir des rapports basés sur la confiance. Par l'implication des communautés locales - qui sont en première ligne pour évaluer leur propre vulnérabilité aux désastres - dans la mise en oeuvre des projets, la continuité est assurée, même après la période d'assistance extérieure. (voir Figure 7)

ECHO collabore avec les Directions générales de la Commission européenne, les Etats membres, les organisations internationales et les autres Etats

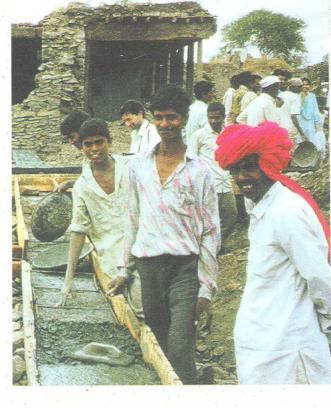
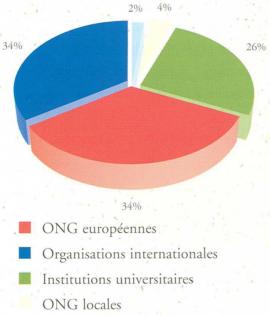


Figure 7
Les partenaires
d'ECHO dans la
préparation,
l'atténuation et la
prévention des
catastrophes
Source: ECHO



donateurs afin d'intégrer la préparation aux catastrophes dans les politiques de développement et les réponses aux désastres. A travers son soutien aux projets de préparation, d'atténuation et de prévention des catastrophes, ECHO tient à renforcer le lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement.

ENCADRÉ 2 : LE RÔLE D'ECHO

Autorités locales

Le rôle d'ECHO dans la préparation, l'atténuation et la prévention des catastrophes naturelles est le suivant:

- promouvoir et coordonner le travail dans le domaine de la prévention des catastrophes entrepris par la Commission européenne
- identifier et combler les lacunes afin de mieux répondre aux désastres à tous les niveaux
- augmenter la cohérence de la réponse aux désastres à tous les niveaux
- promouvoir la préparation aux catastrophes dans les politiques de développement
- financer des microprojets à effet démonstratif
- promouvoir la coopération entre les différents intervenants.